

## **Éditorial : Divergences tranchées à propos des questions relatives aux PMA**

Après une semaine de séances de réflexion au salon vert et en petits groupes, les membres n'ont pas réussi à s'entendre sur les éléments qui constitueraient l'ensemble de décembre. Il est manifeste que l'impasse persiste en raison des paiements que l'on souhaite obtenir pour donner suite aux préoccupations principales des PMA. Jusqu'à présent, les consultations informelles ont mis à jour trois enjeux pour lesquels la chance qu'ils soient abordés en décembre est relativement élevée : la franchise de droits et l'absence de contingent pour les PMA, la déclaration de dérogation à l'égard des services des PMA et le coton. Cependant, un fossé perceptible sépare les membres au sujet de l'inclusion de la facilitation des échanges, un enjeu que les pays développés, et particulièrement les États-Unis et l'UE, souhaitent voir être inclus dans les résultats escomptés de décembre pour « équilibrer » l'ensemble.

« Nous ne pouvons nous bercer d'illusion en prétendant qu'il sera facile de parcourir la voie que nous devons emprunter ou que cela se fera aussi rapidement que bon nombre d'entre nous aimeraient que cela se fasse », a déclaré l'ambassadeur des États-Unis, M. Michael Punke, à l'ensemble des membres, les prévenant que la tâche qui les attend « sera difficile et probablement très bâclée ». Cette déclaration abrupte est un rappel que les négociateurs ne sont pas près de se sortir de l'ornière dans laquelle ils sont été pris au cours des quelques dernières années.

## **Le Comité des négociations commerciales**

Faisant le résumé de tout ce qui a été discuté au cours des deux dernières semaines, le directeur général de l'OMC, M. Pacal Lamy, a déclaré à l'ensemble des membres, le 31 mai, que les éléments suivants se sont dégagés de ses consultations : en premier lieu, personne ne souhaite abandonner l'engagement unique (EU) ou le mandat du PDD. En deuxième lieu, on s'est rallié unanimement à l'avis qu'il s'impose de produire une récolte hâtive ayant un fort contenu consacré au développement, qui profitera principalement aux pays les moins avancés (PMA), pour la 8<sup>e</sup> Conférence ministérielle de l'OMC (CM8) qui doit se dérouler du 15 au 17 décembre. On convient également qu'il faut de la clarté pour la carte routière relative aux sujets restants, simplement pour que les négociations puissent se poursuivre après la CM8.

Pour ce qui est des enjeux, M. Lamy a déclaré que jusqu'à présent, les consultations ont fait miroiter un moyen d'aborder les questions de fond en empruntant trois voies à vitesse différente :

- (i) Voie rapide : il faudrait accorder la priorité aux questions afférentes aux PMA (franchise de droits et absence de contingent, notamment les règles d'origine); la déclaration de dérogation à l'égard des services et « un pas en avant pour le coton ».
- (ii) Voie moyenne : un résultat PMA « plus » comportant un élément de développement considérable et un certain nombre de questions sont envisageables.
- (iii) Voie lente : l'accès aux marchés dans l'AMNA, l'agriculture et les services, les recours commerciaux et les ADPIC sont des questions qui ne sont pas considérées comme des justifications pour cette année. Les membres devront élaborer un programme de travail qui abordera ces questions après la CM8, d'ici décembre 2011.

Il a demandé aux membres d'éviter de longues négociations pour choisir parmi la pléthore de questions qui doivent être incluses dans l'ensemble de décembre, faute de quoi ils pourraient finir par tourner en rond.

## **Réactions**

La plupart des pays ont admis qu'il s'impose de composer un ensemble réussi pour la CM8 de décembre afin d'insuffler une nouvelle confiance au PDD. Les pays en développement ont en général bien accueilli l'idée de classer leurs préoccupations par ordre de priorité au moyen d'une récolte hâtive. On s'entend généralement sur l'éventail d'enjeux des PMA, notamment le coton, la franchise de droits et l'absence de contingent, les règles d'origine simplifiées et la déclaration de dérogation à l'égard des services qui, s'il y a la volonté politique voulue, pourrait être réglé sans compromettre l'engagement unique, a déclaré le Bangladesh, prenant la parole au nom des PMA. Cependant, on n'a pas encore dégagé de consensus net pour tous les enjeux qui composeraient l'ensemble de décembre, notamment pour ce qu'on entend par « plus » dans le résultat PMA « plus ».

## Qu'est-ce que le « Plus »?

Parmi les sujets qui pourraient être inclus dans le « Plus » figurent la facilitation des échanges, le traitement spécial et différencié pour les pays en développement, la concurrence à l'exportation, les subventions pour la pêche, les accords commerciaux régionaux (ACR), la libéralisation du commerce pour les biens et services environnementaux ou les BNT de l'AMNA.

Plusieurs pays, notamment l'Inde et la Chine, ont prévenu que les questions « Plus » ne devraient pas exiger de négociations ardues. Dans ce cas, les membres devraient s'abstenir de faire naître des attentes que l'on pourrait juger irréalistes, de déclarer l'Inde.

De leur côté, l'Australie et l'UE croient que l'ensemble devrait être à la fois crédible et porter sur le fond. Le « Plus » dans ce contexte devrait être suffisamment attrayant pour éveiller le plein intérêt de tous les membres, d'affirmer l'Australie. Par conséquent, des enjeux comme la facilitation des échanges et la concurrence à l'exportation comportent tous deux de forts éléments de développement et sont des inclusions valables dans l'ensemble de décembre.

Pour le Brésil, par contre, l'agriculture doit être un élément de tout ensemble PMA « Plus » de résultats escomptés, qui doivent être de petite taille et réaliste. « À chaque tentative d'ajouter des questions au « Plus », on répondra par des demandes d'inclure d'autres éléments afin de rééquilibrer l'ensemble », a déclaré le Brésil.

Pour les États-Unis, un résultat ambitieux pour les subventions pour les pêches est un élément fondamental de ce qui constitue un ensemble crédible. En outre, le pays souhaite voir un débat vigoureux s'instaurer sur les biens et services environnementaux ainsi que sur la facilitation des échanges, qui selon M. Punke « continue d'être un point lumineux dans notre paysage morne à tous les autres points de vue ».

## L'épineuse question du coton

La question du coton est sans aucun doute le sujet qui pourrait engendrer le plus de complications. Prenant la parole au nom des quatre pays auteurs de la proposition sur le coton (Bénin, Burkina Faso, Tchad et Mali), le Burkina Faso a déclaré aux membres qu'ils ne pourraient pas envisager une récolte hâtive si la question du coton, pour laquelle ils ont demandé un traitement ambitieux, expéditif et particulier n'était pas incluse, plus particulièrement en coupant radicalement les subventions ayant un effet de distorsion des échanges des États-Unis.

L'ambassadeur des États-Unis, M. Michael Punke, ne le voit pas tout à fait du même œil, car le contexte a changé depuis la déclaration ministérielle de Hong Kong de 2005, a-t-il déclaré.

« L'engagement pris à Hong Kong à l'égard du soutien interne était que les subventions internes ayant un effet de distorsion des échanges pour la production de coton seraient réduites de façon plus ambitieuse que tout ce qui est convenu selon la formule générale, et seraient mises en œuvre sur une période plus brève que celle qui s'applique généralement », a expliqué M. Punke aux délégués.

« Nous sommes à présent dans un nouveau contexte dans lequel il n'y a pas de formule généralement acceptée ni aucune période généralement applicable. Nos pourparlers doivent tenir compte de ce contexte nouveau et profondément différent », a déclaré M. Punke, en admettant qu'il sera « très difficile » pour son pays d'aborder la question du coton à l'exclusion des autres éléments du PDD.

« Si nous devons avoir des pourparlers au sujet du coton, il doit s'agir d'un débat global au sujet de toutes les formes de pratiques ayant des effets de distorsion sur le marché dans les trois piliers (c.-à-d. la subvention directe; les permis d'importation; les échelles tarifaires mobiles et la gestion des réserves) », a ajouté l'USTR adjoint.

En outre, les programmes du coton de chacun doivent être sur la table, affirme M. Punke en faisant référence à la Chine, « le plus grand marché mondial du coton » qui, de déclarer M. Punke « n'a pas respecté ses obligations de notifier à l'OMC les subventions agricoles qu'elle a fournies depuis 2004 et qui a mis en œuvre ou élargi considérablement les subventions qui profitent à son secteur du coton ».

« Les États-Unis ne négocieront pas dans le noir », a-t-il conclu.

M. Lamy a affirmé qu'il accélèrera ses propres consultations sur les résultats escomptés de décembre, ainsi que sur les prochaines étapes avant de faire rapport à l'ensemble des membres lors de la réunion informelle du CNC du 9 juin. Les membres n'ont que 15 semaines de travail pour parvenir à un consensus sur une récolte hâtive.

## Prochains événements

- Réunion informelle du CNC, 9 juin 2011
- Sommet du G-20 sur l'agriculture, 22 et 23 juin 2011 Paris
- Session ordinaire du Comité de l'Agriculture, 23 juin, 16-17 septembre, 29 septembre et novembre 2011
- Troisième examen global de l'Aide pour le commerce, 18-19 juillet 2011
- Conseil général de l'OMC, 27-28 juillet, 12-13 octobre 2011, 1<sup>er</sup>-2 décembre 2011
- Forum public de l'OMC, 19-21 septembre 2011
- Sommet du G-20, 3-4 novembre 2011, Cannes
- Conférence ministérielle de l'APEC, 11 novembre 2011
- Conférence ministérielle de l'OMC (CM8), 15-17 décembre 2011

*Genève en bref* est publié par les Producteurs laitiers du Canada, les Producteurs de poulet du Canada, les Producteurs d'œufs du Canada, les Éleveurs de dindon du Canada et les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada. On y fait état des divers événements qui se déroulent à Genève, particulièrement dans le cadre des négociations de l'OMC sur l'agriculture.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez visiter : [www.producteurslaitiers.ca](http://www.producteurslaitiers.ca), [www.poulet.ca](http://www.poulet.ca), [www.lesoeufs.ca](http://www.lesoeufs.ca), [www.leseleveursdedindonducanada.ca](http://www.leseleveursdedindonducanada.ca), [www.cbhema.com](http://www.cbhema.com)

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Canada, ISSN 1496-9254

